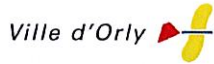


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

Département du Val-de-Marne
Canton d'Orly
Commune d'Orly



N°D-IVP-2022/627

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du Conseil municipal ordinaire du 17 Novembre 2022

OBJET : Vœu en soutien à la mobilisation des femmes iraniennes pour leurs droits et libertés présenté par la majorité municipale.

L'an deux mille vingt-deux, le 17 novembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en présentiel le 3 novembre deux mille vingt-deux, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine **JANODET** – Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine **JANODET**, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES – Imène SOUID-BEN CHEIKH – Stéphanie BARRÉ-PIERREL – Hamide KERMANI – Nathalie BESNIET – Thierry ATLAN – Farid RADJOUH – Karine BETTAYEB – Frank-Éric BAUM – Alain GIRARD – Thierry CHAUDRON – Maribel AVILES CORONA

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Houcine TROUKY – Malikat VERA – Malika LEMBA – Mylène DIBATISTA – Kheira SIONIS – Marilynne HERLIN – Renaud LERUDE – Ramzi HAMZA – Yann GILBERT – Seydi BA – Brahim MESSACI – Philippe BOURIACHI – Sylvain CAPLIER – Kathy GUERCHE – Christophe DI CICCIO – Nicole DURU BERREBI

ETAIENT REPRESENTES

- Madame Sana EL AMRANI est excusée et représentée par Christine JANODET.
- Madame Josiane DAUDRY est excusée et représentée par Jean-François CHAZOTTES.
- Madame Roselyne CHARLES ELIE NELSON est excusée et représentée par Alain GIRARD.
- Monsieur Jinny BAGE est excusé et donne pouvoir à Thierry ATLAN.

Accusé de réception en préfecture
094-219400546-20221117-DIVP20220627-DE
Date de réception préfecture : 21/11/2022

- Madame Florence AIT-SALAH est excusée et représenté par Brahim MESSACI.
- Madame Noëline TANFOURI est excusée et représentée par Monsieur Sylvain CAPLIER.
- Madame Stéphanie BARRÉ-PIERREL arrivera en retard et donne pouvoir à Maribel AVILES CORONA.
Arrivée de Madame Stéphanie BARRÉ-PIERREL à 19h24 (point 5-1)
- Madame Nathalie BESNIET arrivera en retard et donne pouvoir à Karine BETTAYEB
Arrivée de Nathalie BESNIET à 20h10 (point 7-1).
- Monsieur Frank-Éric BAUM est arrivé à 19h16 (Communication de la ville).

1- Désignation d'un secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Imène SOUID-BEN CHEIKH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a accepté(e).

Objet : Vœu en soutien à la mobilisation des femmes iraniennes pour leurs droits et libertés présenté par la majorité municipale.

Considérant que l'égalité et la liberté sont des valeurs universelles,

Considérant que le 16 septembre dernier, à Téhéran, Masha Amini, jeune iranienne âgée de 22 ans, est morte après son arrestation du 13 septembre par la police des mœurs car son voile mal ajusté a été considéré comme « tenue inappropriée »,

Considérant que depuis ce tragique événement, des manifestations ont lieu dans tout le pays, au premier rang desquelles figurent des femmes iraniennes pour exiger de pouvoir user de leur liberté de choix ;

Considérant l'ampleur inédite de ce mouvement et les actes héroïques de ces femmes iraniennes qui luttent en ôtant leurs voiles publiquement, risquant ainsi leurs vies ;

Considérant la violente répression des autorités iraniennes qui a conduit à l'arrestation et au décès de plus d'une centaine de personnes ces dernières semaines,

Considérant l'attachement de la ville d'Orly aux droits des femmes et notamment les actions menées chaque année dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre ;

Le Conseil municipal d'Orly :

- Apporte son soutien à toutes les femmes dans le monde qui se battent pour leur liberté et contre toute discrimination.
- Marque sa solidarité avec les femmes iraniennes qui luttent courageusement pour leurs droits,
- Dénonce le régime théocratique iranien et la répression sanglante de ses autorités lors des manifestations en faveur des droits des femmes.

Fait et délibéré en séance du 17.11.2022.

Pour extrait conforme
Christine JANODET
Maire d'Orly

Composant le Conseil	35
En exercice	35
Présents	29
Représentés	6
Absents	0
Vote pour	35
Vote contre	0
N'a pas pris part au vote	0
Abstention	0



Accusé de réception en préfecture
094-219400546-20221117-DIVP20220627-DE
Date de réception préfecture : 21/11/2022